

# Les 12 promesses du Sacré-Cœur et la communion des 9 premiers vendredis du mois

La célébration des 350 ans des apparitions du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie est l'occasion de ranimer en nous la dévotion au Cœur de Jésus. Entre 1673 et 1675, le Christ est apparu plusieurs fois à la religieuse de la Visitation, et a délivré un message qu'elle continuera à diffuser dans différentes lettres. Des écrits de la sainte, on peut discerner « 12 promesses » de Notre-Seigneur. Il est important de bien mesurer l'exigence spirituelle qu'elles demandent : ces grâces seront réellement accordées à ceux qui honorent le Sacré-Cœur, non seulement de parole et d'action, mais aussi et surtout d'esprit, par la recherche de la sainteté dans leur vie, et la conformation de leur cœur au divin Cœur de Jésus.

## Les 12 promesses de Notre-Seigneur Jésus-Christ

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires à leur état.
2. Je mettrai la paix dans leur famille.
3. Je les consolerais dans toutes leurs peines.
4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.
5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.
6. Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.
7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.
8. Les âmes ferventes s'élèveront à une grande perfection.
9. Je bénirai moi-même les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée.
10. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.
11. Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon Cœur, où il ne sera jamais effacé.
12. Je te promets, dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis du mois, neuf fois de suite, la grâce de la pénitence finale, qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir leurs Sacrements, et que mon divin Cœur sera leur asile assuré à cette dernière heure.

## La « grande promesse » des 9 premiers vendredis du mois

Cette ultime promesse, la 12<sup>e</sup>, est connue comme étant « la grande promesse », associée à la dévotion de la pratique des neuf premiers vendredis du mois. Elle exprime le lien étroit qu'il y a entre le Cœur de Jésus et l'Eucharistie, où demeure la présence réelle de Jésus, avec son corps... et son cœur. Jésus nous indique par là que **c'est dans l'Eucharistie que nous trouverons l'union avec son propre Cœur**. Cette « grande promesse » est un encouragement à la communion régulière, qui était très rare à l'époque de sainte Marguerite-Marie. La promesse de la pénitence finale consiste en une grâce insigne, qui ne se mérite pas mais que Dieu offre à ceux qui se confient en lui : la grâce de mourir en état de grâce, pour ceux qui pratiquent cette dévotion avec amour.

Par l'insertion intégrale de cette promesse dans la Bulle de canonisation de sainte Marguerite-Marie, le 13 mai 1920, le pape Benoît XV a encouragé la pratique des communions réparatrices des 9 premiers vendredis du mois, en l'honneur du Sacré-Cœur.

### Les conditions pour obtenir les grâces contenues dans « la grande promesse »

- recevoir la communion 9 premiers vendredis du mois consécutifs sans interruption.
- avoir l'intention d'honorer le Sacré-Cœur de Jésus et d'obtenir la grâce de la pénitence finale.
- offrir chaque communion en réparation pour les offenses commises contre le Saint Sacrement.

